

Avis de constitution

SOCIETE « PRESTIGE AGROPASTORALE CÔTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY AKOUEDO EXTENSION, Lot
21, Ilot 169

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/2025 , et enregistrés au CEPICI le 01/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRESTIGE AGROPASTORALE CÔTE
D'IVOIRE »

Objet : ELEVAGE :
Production et élevage d'animaux (bovins, ovins, Caprins, volailles, poissons etc.).
Gestion et suivi sanitaire des animaux.
Vente et distribution de produits issus de l'élevage.
Humaines ou contrat de prestation pour des actions de Promotion et de vente,
2 AGRICULTURE :
Production de cultures vivrières et commerciales.
meilleure productivité.
Mise en place de techniques agricoles modernes pour une
Vente et commercialisation des produits agricoles.
> 3 TRANSPORT :
Services de transport de marchandises et de personnes.
Logistique et livraison sécurisée pour les produits Agricoles et autres marchandises
> 4 VOYAGE :
Organisation de voyages et déplacements Professionnels ou commerciale,
Gestion des formalités et accompagnement Personnalisé des clients.

5 IMPORT EXPORT

Importation et exportation de produits agricoles
et autres
Marchandises.
Gestion des procédures douanières et
logistiques.
Développement de partenariats commerciaux
Internationaux.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY AKOUEDO EXTENSION, Lot
21, Ilot 169

Dirigeant(s) M ANGE ANGENOR BON DJIEZI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11261 du 07/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68761/GTCA/RC/2025 du 07/11/2025

